Pithiverais : le nouveau parc éolien mis en service

Publication : mercredi 18 septembre 2013 14:02

La République du Centre, 18 septembre 2013

ÉNERGIE ■ Huit machines aux rotors de 112 mètres viennent d'être inaugurées à Guignonville

Le nouveau parc éolien mis en service

D'un côté, la promesse d'une production d'électricité conséquente. De l'autre, des doutes et le sentiment que le Pithiverais est envahi.

Lilian Maurin
lilian.maurin@centrefrance.com

Le huitième parc éolien du Pithiverais vient d'être inauguré à Guignonville, associée de Greneville-en-Beauce. Le quatrième dans l'Outarvillois. Laurent Guillaume, chef de projets éoliens chez le développeur VSB énergies nouvelles, est l'un des plus émus. Il lui a consacré neuf ans alors qu'il en « faut normalement trois ou quatre ». « Comme tout grand projet, il y a eu un lot de nuisances et de contestations mais limité », a souligné Frédéric Deneau, premier magistrat. Sans compter les évolutions de la réglementation.

Bienvenue

Le développement de l'éolien, sujet sensible. L'inauguration ravive les arguments. Au sujet de ses huit « machines les plus larges installées en France », le « producteur d'énergie verte » promet, avec une perspective de « 71.000 MWh (mégawattheure) par an », que le parc « produira assez d'électricité pour couvrir la consommation domestique annuelle de presque 45.000 personnes ».

Quant à Nicolas Wolff, directeur général du fabricant Vestas France, il met en avant « une énergie compétitive, propre, renouvelable, créatrice d'emploi » - au niveau de l'entreprise (maintenance) mais pas dans le Pithiverais. Localement ? « Cette réalisation est la bienvenue financièrement après la fermeture de l'usine Steco Power », estime Frédéric Deneau. « Un choix judicieux des industriels d'avoir posé leurs mats ici », pour Marianne Dubois, député UMP. Alors que Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret, considère les éoliennes « comme les moulins du XXIe siècle » et se dit « favorable à la diversité des énergies ». L'important, « trouver le bon équilibre » parce que « tout ça c'est de l'emploi et c'est aussi une ressource pour la communauté. » Justement. Ce jour-là, le représentant de la Plaine du Nord-Loiret était absent. L'élue déléguée à Guignonville aussi.

Préciser

C'est un citoyen du secteur qui s'exprime : « Il serait bon de préciser qu'il s'agit au mieux de l'éclairage pour 45.000 personnes et qu'en aucun cas leurs besoins en chauffage, ni ceux de l'industrie et de l'agriculture ne sont couverts ! » Alors que pensent les riverains « du bruit lancinant la nuit quand le vent est à l'est ? ». Et ces « lumières blanches ou rouges même pas réglées aux mêmes horaires qui "polluent" le ciel, la nuit » ? « Tout n'est pas merveilleux. Il faut tenir compte du quotidien des habitants qui n'ont jamais souhaité un tel saccage de leur cadre de vie ». Trop, c'est trop : un administrateur pour la région Centre de Vent de colère, dans le canton de Beaune, regrette que l'on « sacrifie complètement une zone ». Il pointe aussi les chiffres : « Le parc éolien de Guignonville produira environ 180 watts par heure, par habitant. Avec ça on ne fait grand-chose. » Qu'en disent « les propriétaires » remerciés le jour de l'inauguration ? « Nous avons déploré le manque de concertation avec les gens réticents. On peut être contre quelque chose mais parfois, quand on s'explique, ça peut avancer », commente l'un d'eux. Le temps venu, il percevra, « pour 1.000 à 2.000 m² loués, peut-être 2.000 € environ par MW produits par an ». « Moins de 4.900 € le MW » pour l'interco qu'il faudra ensuite investir. ■

TECHNOLOGIE. Les éoliennes installées sont des turbines parmi les plus larges installées en France. Elles composent le nouveau parc qui doit produire près de 71.000 mégawattheures par an. PHOTO D'ARCHIVES PASCAL PROUST

■ Les aérogénérateurs du Nord-Loiret…

Le Nord-Loiret et l'éolien, qu'en est-il ? La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) détaille : « Dans l'arrondissement, les aérogénérateurs - éoliennes - autorisés sont au nombre de 47 et représentent une puissance de l'ordre de 113 MW (mégawatt). » À savoir : cinq à Audeville ; une à Sermaises ; six à Bazoches ; neuf à Charmont ; neuf à Greneville-Guignonville ; sept à Guigneville ; cinq à Jouy-en-Pithiverais ; cinq à Pithiviers-le-Vieil. Et d'ajouter : « Certains ne sont pas encore en service. » Rappelons que les pouvoirs publics ne communiquent que sur les projets qui ont atteint l'enquête publique. Pour mémoire, le schéma régional éolien identifie les zones favorables au développement de l'énergie éolienne. Le Pithiverais est concerné par la n° 2 « Plaine du Nord-Loiret (potentiel à valoriser évalué à 50 MW) ; un quart du « Montargois-Gâtinais » (250 MW).

Pratique. Pour le Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE), www.centre.developpement-durable.gouv.fr Une carte interactive des aérogénérateurs bénéficiant d'un permis de construire, dont la mise à jour est en cours, est disponible. Les données pour le Pithiverais sont d'actualité.

.